

Titre VII - ORGANISME D'INTERET PUBLIC

(En milliers EUR)

Min. Ord.	Article	Libellé	Budget 2015
		CENTRE WALLON DE RECHERCHES AGRONOMIQUES	
		RECETTES	
		Chapitre 41	
		<u>Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire</u>	
RC	16.11.0	Recettes de prestations	4.300.000
RC	16.11.20	Conventions de recherche	7.000.000
RC	16.11.21	Recettes gestion conventions	100.000
RC	46.10.00	Subvention personnel APE	250.000
RC	-11.40.00	Intervention du personnel dans le coût des titres repas	100.000
RC	-11.11.01	Intervention dans les rémunérations	47.500
RC	-11.20.30	Réduction précompte professionnel Loi Moermar	1.600.000
		Total Chapitre 41	13.397.500
		<u>Chapitre 43</u>	
		<u>Intervention de la Région Recettes en capita</u>	
RC	77.10	Subvention d'investissement	2.667.885
		Total Chapitre 43	2.667.885
		<u>Chapitre 45</u>	
		<u>Intervention de la Région</u>	
RC	46.40	Subvention de fonctionnement du CRA-W	18.412.500
		Total Chapitre 45	18.412.500
		<u>Chapitre 50</u>	
		<u>Excédent exercices précédents</u>	
RC	08.20	Mouvements internes Loi MOERMAN	1.900.000
		Total Chapitre 50	1.900.000
		TOTAL RECETTES	36.377.885

Titre VII - ORGANISME D'INTERET PUBLIC

(En milliers EUR)

Min. Ord.	Article	Libellé	2015	
			Crédit Engagement	Crédit Liquidation
		CENTRE WALLON DE RECHERCHES AGRONOMIQUES		
		DEPENSES		
		<u>Chapitre 51</u>		
		<u>Sommes dues aux personnes attachées à l'organisme</u>		
RC	11.11.00	Rémunérations brutes du personnel RP (recettes propres)	2.490.881	2.490.881
RC	11.11.20	Rémunérations brutes du personnel CO (conventions)	3.795.500	3.795.500
RC	11.11.30	Rémunérations brutes du personnel LM (Loi Moerman)	1.529.295	1.529.295
RC	11.11.40	Rémunération brutes du personnel DO (dotation)	9.719.249	9.719.249
RC	11.12.00	Autres éléments de la rémunération RF	342.818	342.818
RC	11.12.20	Autres éléments de la rémunération CC	519.078	519.078
RC	11.12.30	Autres éléments de la rémunération LM	199.165	199.165
RC	11.12.40	Autres éléments de la rémunération DC	1.460.711	1.460.711
RC	11.20.00	Cotisations sociales et assurances patronales RF	576.455	576.455
RC	11.20.20	Cotisations sociales et assurances patronales CC	969.000	969.000
RC	11.20.30	Cotisations sociales et assurances patronales LM	487.255	487.255
RC	11.20.40	Cotisations sociales et assurances patronales DC	3.597.348	3.597.348
RC	11.30.00	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social RJ	91.224	91.224
RC	11.30.20	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social CC	129.600	129.600
RC	11.30.30	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social LM	60.893	60.893
RC	11.30.40	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social DC	502.515	502.515
RC	11.40.00	Autres avantages (nature) RF	93.475	93.475
RC	11.40.20	Autres avantages (nature) CC	147.100	147.100
RC	11.40.30	Autres avantages (nature) LM	60.893	60.893
RC	11.40.40	Autres avantages (nature) DC	343.930	343.930
		Total Chapitre 51	27.116.385	27.116.385
		<u>Chapitre 52</u>		
		<u>Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures travaux, ayant pour objet des services ou de biens non susceptibles d'être inventoriés</u>		
RC	12.11.20	Dépenses de fonctionnement général sur conventions (CO)	137.500	137.500
RC	12.11.30	Dépenses de fonctionnement général sur Loi Moerman (LM)	10.000	10.000
RC	12.11.40	Bâtiments et énergie	1.200.000	1.200.000
RC	12.11.42	Fournitures, services et travaux généraux	442.000	442.000
		Total Chapitre 52	1.789.500	1.789.500
		<u>Chapitre 53</u>		
		<u>Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice par l'organisme de sa mission statutaire</u>		
RC	12.11.5	Frais de fonctionnement laboratoire	828.500	828.500
RC	12.11.6	Frais de fonctionnement spéculations végétales	275.000	275.000
RC	12.11.7	Frais de fonctionnement spéculations animales	350.000	350.000
RC	12.11.8	Autres frais de fonctionnement scientifique	691.000	691.000
RC	12.11.23	Frais de fonctionnement scientifique CO (conventions)	1.100.000	1.100.000
RC	12.11.32	Frais de fonctionnement scientifique LM (loi Moerman)	418.500	418.500
		Total Chapitre 53	3.663.000	3.663.000
		<u>Chapitre 55</u>		
		<u>Sommes dues à des tiers pour l'acquisition des biens patrimoniaux</u>		
RC	72.00.4	Construction d'un nouveau bâtiment	pm	pm
RC	72.00.5	Travaux d'assainissement et de sécurisation des bâtiments	1.500.000	1.500.000
RC	72.00.6	Installations	300.000	300.000
RC	74.10	Acquisition matériel roulant	90.000	90.000
RC	74.22.0	Acquisition matériel informatique, équipements scientifiques et techniques	875.000	875.000
RC	74.22.2	Acquisition équipements scientifiques et techniques CO (conventions)	300.000	300.000
RC	74.22.3	Acquisition équipements scientifiques et techniques LM (loi Moerman)	734.000	734.000
RC	74.40	Acquisition brevets, licences	10.000	10.000
		Total Chapitre 55	3.809.000	3.809.000
		TOTAUX DEPENSES	36.377.885	36.377.885

Titre VII - ORGANISME D'INTERET PUBLIC

(En milliers EUR)

Min. Ord.	Article	Libellé	R I E P	Initial 2015
		INSTITUT WALLON D'EVALUATION, DE PROSPECTIVE ET DE STATISTIQUE		
		RECETTES		
		<u>Opérations courantes</u>		
PM	06.00.00	Produits divers		0
PM	16.11.00	Participation du personnel dans les titres-repas		16
PM	16.20.01	Remboursement de salaires		147,9
PM	16.20.02	Produits résultant de conventions / prestations et de la vente de documents		0
PM	39.00.00	Interventions des Institutions européennes dans le financement des études		0
PM	46.10.01	Dotation de fonctionnement à l'IWEPS	P	5783
PM	46.10.02	Subsides à l'IWEPS pour missions spécifiques complémentaires au programme de recherche	P	0
PM	46.10.03	Mener une évaluation du plan Marshall	P	0
PR	46.10.04	Dépenses liées à la mise en œuvre d'un Observatoire de la Santé	P	99,75
RC	46.10.05	Subventions aux organismes universitaires (CAW)	P	142,50
CD	46.10.06	Subvention à l'IWEPS pour le financement du programme de travail de l'Observatoire de la Mobilité	P	100
TI	46.10.07	Subvention à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'Emploi	P	28,5
TI	46.10.08	Subvention à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation	P	0
MA	46.10.09	Subside à l'IWEPS pour missions spécifiques en matière économique		0
PR	46.10.10	Recettes liées à la recherche scientifique en matière de logement (Expulsions domiciliaries PM2.Vert)	P	0
MA	46.10.11	Recettes liées à la mesure III.1b du PM2.Vert - " Etablir une stratégie de développement et d'investissement dans la recherche" (Transition démographique PM2.Vert)	P	0
PM	46.10.12	Recettes liées à la mesure A.2 (action A.2.C) du PM2.Vert - " Développer des indicateurs de développement humain et d'empreinte écologique"		223
MA	46.10.13	Recettes liées aux pôles de compétitivité		0
		TOTAL RECETTES		6540,65

Min. Ord.	Article	Libellé	R I E P	Initial 2015	
		INSTITUT WALLON D'EVALUATION, DE PROSPECTIVE ET DE STATISTIQUE			
		DEPENSES		Crédit Engagement	Crédit Liquidation
		I. Budget de fonctionnement			
		<u>1 - Personnel</u>			
PM	11.11.00	Rémunérations selon barème		2788,635	2788,635
PM	11.12.00	Autres éléments de la rémunération (PV AFA, AF/AR, dom/trav)		378,12	378,12
PM	11.20.00	Cotisations et assurances patronales (ONSS)		567,095	567,095
PM	11.31.00	Allocations familiales		70,897	70,897
PM	11.33.00	Cotisations pensions secteur public		307,223	307,223
PM	11.40.01	Autres avantages (Chèques-repas)		94,53	94,53
PM	11.40.02	Service social		20	20
PM	12.11.01	Autres frais liés au personnel (missions)		45	45
PM	12.11.02	Frais de formation des membres de l'IWEPS		20	20
PM	12.11.03	Frais de participation à des colloques, séminaires, etc.		15	15
PM	12.11.04	Frais d'organisation de réunions, colloques, séminaires, etc.		70	70
		Total des dépenses liées au personnel		4376,5	4376,5
		<u>2 - Services et biens non repris à l'inventaire</u>			
PM	12.11.05	Frais et indemnités versés aux membres du CWEPS		2,5	2,5
PM	12.11.06	Défraiement de tiers lors des procédures d'engagement de personnel et/ou de l'organisation de réunions, colloques, séminaires, etc.		5	5
PM	12.11.11	Fournitures et frais divers		50	50
PM	12.11.12	Location / maintenance de matériel divers dont technique		20	20
PM	12.11.13	Charges des locaux et bâtiments administratifs		105	105
PM	12.11.14	Frais divers de fonctionnement (juridiques / financiers / assurances / autres)		65	65
PM	12.11.15	Frais d'impression et de diffusion des publications			
PM	12.11.16	Frais de déménagement		40	40
PM	12.11.17	Entretien, réparation, carburant et assurance véhicule de fonction		20	20
PM	12.11.18	Fonctionnement informatique		55	55
PM	12.11.19	Licences informatiques génériques		60	60
PM	12.11.20	Licences informatiques spécialisées		60	60
PM	12.12.00	Loyer		270	270
PM	12.50.00	TVA		5	5
		Total des dépenses relatives aux fournitures et services non repris à l'inventaire		757,5	757,5
		<u>3 - Biens acquis repris à l'inventaire</u>			
PM	74.10.00	Achat de biens meubles durables non spécifiques - véhicule de fonction		50	50
PM	74.22.01	Livres et revues de bibliothèque		45	45
PM	74.22.02	Données		70	70
PM	74.22.03	Centrale et postes téléphoniques		1	1
PM	74.22.04	Réseau et serveurs informatiques		15	15
PM	74.22.05	Ordinateurs		25	25
PM	74.22.06	Acquisition matériel divers, i.a. copieurs et imprimantes		7,5	7,5
PM	74.22.07	Mobilier		15	15
PM	74.50.00	(nouveau) Acquisition d'objets de valeur		0	0
		Total des dépenses relatives aux biens repris à l'inventaire		228,5	228,5
		Total des dépenses de fonctionnement		5362,50	5362,50

Min. Ord.	Article	Libellé	R I E P	Initial 2015	
		INSTITUT WALLON D'EVALUATION, DE PROSPECTIVE ET DE STATISTIQUE			
		II. Dépenses liées aux missions décrétales			
PM	12.11.21	Conventions de recherche	<u>R</u>	578,15	578,15
PM	12.11.22	Enquêtes	<u>R</u>	480	480
TI	12.11.23	l'Observatoire de l'Emploi	<u>R</u>	0	0
CD	12.11.24	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité	<u>R</u>	0	0
TI	12.11.25	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation	<u>R</u>	0	0
MA	12.11.26	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services en matière économique	<u>R</u>	0	0
PR	12.11.27	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé	<u>R</u>	0	0
PM	12.11.28	Bourses doctorats		120	120
FU	12.11.29	(Nouveau) Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services en matières de logement		0	0
		Total des dépenses courantes liées aux missions décrétales		1178,15	1178,15
		TOTAL DEPENSES		6540,65	6540,65

Titre VII. – ORGANISME D'INTERET PUBLIC

(En milliers Eur)

Min. Ord.	Article	Libellé	2015
		COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME	
		RECETTES	
RC	08.01.10	Opérations internes diverses - Mobilisation des réserves de trésorerie	pm
RC	11.10.40	Participation du personnel dans les titres repas	24
RC	16.01.11	Ventes de biens non durables et services au Domaine de Hottemme	9
RC	16.02.12	Produits résultants de convention/prestations	2
RC	16.03.12	Redevances agences de voyage	pm
RC	16.04.11	(Modifié) Produits de la location de bâtiment au secteur privé	0
RC	16.05.11	Remboursement des traitements du personnel détaché	pm
RC	38.01.30	Produits divers en provenance du privé	20
RC	38.02.00	Produits des amendes administratives	0
RC	41.11.10	Subvention de la Région wallonne (fonctionnement)	48.688
RC	41.12.10	Subvention de la Région wallonne (Dossiers Europe)	0
RC	41.13.10	Subvention de la Région wallonne (CPE)	108
RC	41.14.11	Subvention de la Région wallonne pour le financement d'infrastructures routières à vocation touristique	0
RC	58.01.10	Remboursement de subvention (secteur privé)	200
RC	68.01.31	Remboursement de subvention (secteur public)	300
RC	76.01.32	Produits de la vente de biens immobiliers	300
RC	77.01.20	Produits de la vente d'autres actifs immobilisés	0
RC	77.02.11	Produits de la vente de bois	25
		TOTAL RECETTES	49.676

Min. Ord.	Article	Libellé	Budget 2015	
			Crédit Engagement	Crédit Liquidation
		COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME		
		DEPENSES		
		I. Dépenses de fonctionnement		
		1. Personnel		
RC	11.01.11	Rémunérations : traitements bruts imposables	4295	4295
RC	11.02.12	Autres éléments de la rémunération	523	523
RC	11.03.20	ONSS, cotisations et assurances patronales	1585	1585
RC	11.04.31	Allocations directes : allocations familiales	120	120
RC	11.05.40	Autres avantages	220	220
		Totaux des dépenses liées au personnel	6.743	6.743
		2. Services et biens non repris à l'inventaire		
RC	12.10.11	Autres frais liés au personnel (secrétariat social, formations, assurances, SSA, ...)	105	105
RC	12.11.11	Frais de voyage et de déplacements	107	100
RC	12.12.11	Fournitures et frais divers	125	120
RC	12.14.11	Location/maintenance de matériel divers dont technique	10	9
RC	12.15.12	Locaux et bâtiments administratifs (location)	730	730
RC	12.16.11	Locaux et bâtiments administratifs (fonctionnement, entretien, gardiennage, ...)	400	400
RC	12.17.11	(Supprimé) Matériel roulant (leasings)	0	0
RC	12.18.11	Matériel roulant (fonctionnement, carburants, ...)	25	23
RC	12.19.11	Frais de déménagement	0	0
RC	12.20.11	Matériel informatique et téléphonie voice IP (fonctionnement)	250	200
RC	12.21.11	Cafétéria - fonctionnement	35	30
		Totaux des services et biens non repris à l'inventaire	1.787	1.717
RC	74.02.10	Acquisition de véhicules	20	20
RC	74.04.22	Matériel et travaux informatique et télécoms	80	80
RC	74.05.22	Mobilier (acquisition)	50	45
RC	74.06.22	(Supprimé) Travaux informatiques	0	0
RC	74.07.00	Travaux d'aménagement bâtiment administratif	0	0
RC	74.08.22	Divers	200	150
		Totaux des biens repris à l'inventaire	350	295
		Totaux dépenses de fonctionnement	8.880	8.755
		II. Dépenses liées aux missions décrétales		
RC	12.01.11	Entretien des bâtiments y compris les impôts grevant les bâtiments	315	260
RC	12.02.11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et honoraires d'avocats	500	450
RC	12.03.11	Etudes, actions de dynamisation, démarche "qualité", bases de données, en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER, période de Programmation 2007-2013	0	0
RC	12.04.11	(Nouveau) Etudes, actions de dynamisation, démarche "qualité", bases de données en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FSE, période de programmation 2014-2020	637	60
RC	12.05.11	(Modifié) Actions spécifiques menées par la Direction de la Stratégie (études, sous-traitances, documentation, relations publiques, fonctionnement, acquisition de matériel ou de logiciels informatiques spécifiques au collationnement, à l'analyse et à la diffusion de données relatives à la politique touristique de la Wallonie)	450	480

Min. Ord.	Article	Libellé	Budget 2015	
			Crédit Engagement	Crédit Liquidation
		COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME		
RC	12.06.11	Fournitures de biens et de services liés à la mise en œuvre de la valorisation des produits touristiques en Wallonie	600	480
RC	12.07.11	Etudes, relations publiques, documentation, participations à des séminaires et colloques, frais de réunions, fourniture de biens et de services liés à la gestion informatique des informations touristiques	700	500
RC	12.08.11	Etudes et fournitures relatives aux hébergements touristiques, attractions touristiques, itinéraires touristiques balisés et organismes touristiques	140	180
RC	31.01.00	(Supprimé) Subvention en faveur de l'entretien patrimonial des Jardins d'Annevoie	0	0
RC	33.01.00	Subventions en matière de promotion touristique	3000	2000
RC	33.02.00	Subvention de fonctionnement à l'Organisme agréé en charge de la gestion du label « endroit de camp »	160	160
RC	33.04.00	Subvention de fonctionnement aux organismes touristiques	3071	3000
RC	33.05.00	Subventions complémentaires aux Maisons du Tourisme dans le cadre du programme Wallo'net	0	150
RC	33.06.00	Subventions de fonctionnement accordées aux associations et organismes chargés de la gestion des infrastructures touristiques	1210	1210
RC	33.07.00	Subventions pour la réalisation de balisages	0	0
RC	33.08.00	(Supprimé) Subvention exposition Felon	0	0
RC	33.09.00	Subvention pour le développement de réseaux de produits touristiques	750	350
RC	33.10.00	Subvention aux organismes touristiques et aux ASBL de filière de	0	667
RC	33.11.00	Subvention pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies touristiques	240	200
RC	33.12.00	Subvention dans le cadre des projets Européades et 70ième	0	300
RC	33.13.00	(Nouveau) Subvention pour la structuration et le développement de "La Wallonie à vélo" (sur base du concept "Bienvenue vélo")	200	70
RC	41.01.40	Subvention de fonctionnement à Wallonie Bruxelles Tourisme (WBT)	7458	7488
RC	41.02.22	Subvention en faveur de projets touristiques d'intérêt régional	0	0
RC	41.03.00	Programme de Transition professionnelle (PTP)	260	260
RC	41.04.23	Subvention à l'Office de la naissance et de l'Enfance	225	225
RC	41.05.40	Subvention de fonctionnement à l'A.S.B.L. « Les Lacs de l'eau d'Heure »	2557	2557
RC	41.07.40	Subvention au Centre d'Ingénierie Touristique en Wallonie (CITW)	279	279
RC	41.08.40	Subvention à WBT pour réaliser des actions de promotion initiées par ses clubs	700	550
RC	41.09.40	Subvention à WBT pour réaliser des actions complémentaires	2000	1700
RC	41.10.40	Subvention de fonctionnement à Immowal	250	250
RC	43.04.22	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER, période de Programmation 2007-2013		
RC	43.05.22	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEADER, période de Programmation 2007-2013	0	800
RC	43.06.22	(Nouveau) Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER, période de Programmation 2014-2020	0	0
RC	43.07.22	(Nouveau) Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEADER, période de Programmation 2014-2020	1500	300
RC	45.01.23	(Modifié) Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ex OTCE)	85	85
RC	51.05.12	Primes en matière d'hébergements touristiques	3800	3180
RC	51.06.12	Subvention aux campings touristiques pour les eaux de baignade	10	0
RC	52.01.10	Subvention pour l'acquisition de matériel pour les Maisons du Tourisme	0	0
RC	52.04.10	Subventions pour l'achat de bâtiments et pour travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures destinées à la promotion du tourisme social	1800	1500

Min. Ord.	Article	Libellé	Budget 2015	
			Crédit Engagement	Crédit Liquidation
		COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME		
RC	52.05.10	Subventions aux ASBL en matière d'équipements touristiques	1300	2000
RC	52.06.10	Subventions en matière d'attractions touristiques	250	150
RC	52.08.10	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER, période de Programmation 2007-2013	0	0
RC	52.09.10	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER, période de Programmation 2007-2013	0	0
RC	52.11.10	(Nouveau) Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER, période de Programmation 2014-2020	0	0
RC	52.12.10	(Nouveau) Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER, période de Programmation 2014-2020	0	0
RC	63.01.21	Subventions aux pouvoirs subordonnés en matière d'équipements touristiques	2800	1930
RC	63.04.21	Equipement des sites d'accueil en matière de tourisme fluvial.	0	0
RC	63.05.21	Primes dans le cadre du plan d'action habitat permanent dans les équipements touristiques	10	10
RC	63.06.21	Equipement de sites d'accueil pour motorhomes et campings-cars	220	200
RC	63.07.42	Financement de travaux d'intérêts publics à l'ASBL Les Lacs de l'Eau d'Heure	1600	1350
RC	63.08.21	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER, période de Programmation 2007-2013	0	0
RC	63.09.21	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER, période de Programmation 2007-2013	0	0
RC	63.10.21	Subventions d'équipements touristiques aux pouvoirs subordonnés pour des projets spécifiques d'intérêt régional	0	0
RC	63.11.21	(Nouveau) Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER, période de Programmation 2014-2020	0	0
RC	63.12.21	(Nouveau) Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER, période de Programmation 2014-2020	0	0
RC	72.01.00	Achat de terrains et de bâtiments – construction, aménagement et premier équipement d'infrastructures touristiques régionales	3000	5500
RC	72.04.00	Travaux de rénovation et acquisition de mobilier destiné aux infrastructures touristiques régionales	120	90
		Totaux dépenses relatives aux missions décrétales	42.197	40.921
		TOTAUX DEPENSES	51.077	49.676

Titre VII - ORGANISME D'INTERET PUBLIC

(En milliers Eur)

Min. Ord.	Article	Libellé	2015
		FONDS WALLON DES CALAMITES NATURELLES	
		RECETTES	
		Division 01 - Fonds wallon des calamités publiques	
PM	46.01.10	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités publiques	5.500
		Division 02 - Fonds wallon des calamités agricoles	
RC	46.02.10	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités agricoles	4.500
		Total recettes	10.000
		Prélèvement sur les réserves	0
		DEPENSES	
		Division 01 - Fonds wallon des calamités publiques	
PM	34.41.00	Interventions en faveur du secteur autre que public	5.500
PM	43.32.00	Interventions en faveur du secteur public	0
PM	03.10.00	Mise en réserve	0
		Division 02 - Fonds wallon des calamités agricoles	
RC	34.50.00	Interventions en faveur du secteur autre que public	1.700
RC	43.32.00	Interventions en faveur du secteur public	0
RC	03.11.00	Mise en réserve	2.800
		Total dépenses	10.000

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux					
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation				
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs										
PM	01	01	00	00	Division organique 01. Parlement wallon. Programme 01.00. Dotation au Parlement wallon. Titre I. - Dépenses courantes						
				Dotation au Parlement wallon	58.424	58.424					
				Totaux pour le Titre I.	58.424	58.424					
				Totaux pour le programme 01.00.	58.424	58.424					
				Dont programme d'investissement	—	—					
				Dont fonds budgétaires	—	—					
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—					
				PM	01	01	00	01	Programme 01.01. Dotation au service du médiateur de la Région wallonne. Titre I. - Dépenses courantes		
								Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1.553	1.553	
								Totaux pour le Titre I.	1.553	1.553	
Totaux pour le programme 01.01.	1.553	1.553									
Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—									
Dont programme d'investissement	—	—									
Dont fonds budgétaires	—	—									
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—									
Totaux pour la division organique 01.	59.977	59.977									
Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—									
Dont programme d'investissement	—	—									
Dont fonds budgétaires	—	—									
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—									

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux						
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation					
	sec	ord.	sec									
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs												
PM	11	01	00	01	Division organique 02.							
					Dépenses de cabinet							
					Programme 02.01.							
					Subsistance.							
					Titre I. - Dépenses courantes							
					Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123					
					Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2009-2014	0	0					
					Remboursements de traitements	0	0					
					Indemnités généralement quelconques au personnel 2009-2014	0	0					
					Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	3.120	3.120					
					Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	120	120					
					Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	0					
					Frais de fonctionnement du cabinet 2009-2014	0	0					
					Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	465	465					
					Totaux pour le Titre I.	3.828	3.828					
					Titre II. - Dépenses de capital							
					Dépenses patrimoniales du cabinet 2009-2014	0	0					
					Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	140	140					
					Totaux pour le Titre II.	140	140					
					Totaux pour le programme 02.01.	3.968	3.968					
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—					
					Dont programme d'investissement	—	—					
					Dont fonds budgétaires	—	—					
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—					
					PR	11	02	00	02	Programme 02.02.		
										Subsistance.		
										Titre I. - Dépenses courantes		
										Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123
Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0										
Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2.791	2.791										
Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0										
Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	100	100										
Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7										
Frais de fonctionnement du cabinet	0	0										
Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	500	500										
Totaux pour le Titre I.	3.521	3.521										
Titre II. - Dépenses de capital												
Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0										
Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	60	60										
Totaux pour le Titre II.	60	60										
Totaux pour le programme 02.02.	3.581	3.581										
Dont programme d'investissement	—	—										
Dont fonds budgétaires	—	—										
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—										

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
					Programme 02.03. Subsistance.		
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MA	11	01	00	03	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123
MA	11	02	00	03	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0
MA	11	03	40	03	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2.200	2.200
MA	11	04	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0
MA	11	05	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	120	120
MA	12	06	00	03	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7
MA	12	19	11	03	Frais de fonctionnement du cabinet	0	0
MA	12	20	00	03	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	571	571
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.021	3.021
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
MA	74	01	00	03	Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0
MA	74	02	00	03	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	148	148
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	148	148
					Totaux pour le programme 02.03.	3.169	3.169
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
					Programme 02.04. Subsistance.		
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
FU	11	01	00	04	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123
FU	11	02	00	04	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0
FU	11	03	00	04	Remboursement de traitements	0	0
FU	11	04	40	04	Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0
FU	11	05	40	04	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2.067	2.067
FU	11	06	40	04	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	144	144
FU	12	06	00	04	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7
FU	12	19	11	04	Frais de fonctionnement du cabinet	0	0
FU	12	20	00	04	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	480	480
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.821	2.821
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
FU	74	01	00	04	Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0
FU	74	02	00	04	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	70	70
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	70	70
					Totaux pour le programme 02.04.	2.891	2.891
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
					Programme 02.05. Subsistance.		
					Titre I. - Dépenses courantes		
CD	11	01	00	05	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123
CD	11	03	40	05	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1.975	1.975
CD	11	05	40	05	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	90	90
CD	12	06	00	05	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7
CD	12	20	00	05	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	438	438
					Totaux pour le Titre I.	2.633	2.633
					Titre II. - Dépenses de capital		
CD	74	02	00	05	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	200	200
					Totaux pour le Titre II.	200	200
					Totaux pour le programme 02.05.	2.833	2.833
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 02.06. Subsistance.		
					Titre I. - Dépenses courantes		
TI	11	01	00	06	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123
TI	11	02	00	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0
TI	11	03	00	06	Remboursement de traitements	0	0
TI	11	04	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0
TI	11	05	40	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1.779	1.779
TI	11	06	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	110	110
TI	12	06	00	06	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7
TI	12	07	11	06	Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0
TI	12	19	11	06	Frais de fonctionnement du cabinet	0	0
TI	12	20	00	06	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	400	400
					Totaux pour le Titre I.	2.419	2.419
					Titre II. - Dépenses de capital		
TI	74	01	00	06	Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0
TI	74	02	00	06	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	100	100
					Totaux pour le Titre II.	100	100
					Totaux pour le programme 02.06.	2.519	2.519
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 02.07. Subsistance.		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	11	01	00	07	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123
LA	11	02	00	07	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
LA	11	03	00	07	Remboursement de traitements	0	0
LA	11	04	40	07	Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0
LA	11	05	40	07	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1.673	1.673
LA	11	06	40	07	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	90	90
LA	12	06	00	07	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7
LA	12	07	11	07	Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0
LA	12	19	11	07	Frais de fonctionnement du cabinet	0	0
LA	12	20	00	07	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	330	330
Totaux pour le Titre I.						2.223	2.223
Titre II. - Dépenses de capital							
LA	74	01	00	07	Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0
LA	74	02	00	07	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	300	300
Totaux pour le Titre II.						300	300
Totaux pour le programme 02.07.						2.523	2.523
Dont programme d'investissement						—	—
Dont fonds budgétaires						—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						—	—
Programme 02.08.							
Subsistance.							
Titre I. - Dépenses courantes							
RC	11	01	00	08	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123
RC	11	02	00	08	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2009-2014	0	0
RC	11	03	00	08	Remboursement de traitements	0	0
RC	11	04	40	08	Indemnités généralement quelconques au personnel 2009-2014	0	0
RC	11	05	40	08	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1.226	1.226
RC	11	06	40	08	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	120	120
RC	12	06	00	08	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7
RC	12	07	11	08	Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0
RC	12	19	11	08	Frais de fonctionnement du cabinet 2009-2014	0	0
RC	12	20	00	08	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	360	360
Totaux pour le Titre I.						1.836	1.836
Titre II. - Dépenses de capital							
RC	74	01	00	08	Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0
RC	74	02	00	08	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	180	180
Totaux pour le Titre II.						180	180
Totaux pour le programme 02.08.						2.016	2.016
Dont programme d'investissement						—	—
Dont fonds budgétaires						—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						—	—
Totaux pour la division organique 02.						23.500	23.500
Dont crédits de liquidation non limitatifs						—	—
Dont programme d'investissement						—	—
Dont fonds budgétaires						—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
					Division organique 09.		
					Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.		
					Programme 09.01. Conseil économique et social de Wallonie.		
					Titre I. - Dépenses courantes		
PM	41	01	40	01	Dotation au Conseil économique et social de wallonie	4.577	4.577
PM	41	02	40	01	Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESW	395	395
PR	41	03	40	01	Dotation complémentaire au CESW destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	100	100
					Totaux pour le Titre I.	5.072	5.072
					Totaux pour le programme 09.01.	5.072	5.072
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 09.02. Service social.		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	33	01	00	02	Subvention en matière de Service social	4.359	4.359
					Totaux pour le Titre I.	4.359	4.359
					Totaux pour le programme 09.02.	4.359	4.359
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 09.03. Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets		
					Titre I. - Dépenses courantes		
PM	01	01	00	03	(Nouveau) Charges d'entretien	498	498
PM	11	01	20	03	Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des Ministres membres du Gouvernement	47	47
PM	11	02	00	03	Traitements et indemnités du personnel	1.066	1.066
PM	11	03	00	03	Allocations accordées aux membres des cabinets dissous	0	0
PM	11	04	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel	40	40
PM	11	05	11	03	Charges liées à la fin de la législature	0	0
PM	12	04	40	03	Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	90	90
PM	12	05	40	03	Cotisation au MEDEX et à l'asbl Service public de Médecine du travail des Communautés française et germanophone	38	38
PM	12	06	00	03	Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, remboursements et indemnités dus à la Division de la gestion immobilière, impôts grevant les bâtiments occupés par les Cabinets ministériels et le SePAC	575	575
PM	12	08	00	03	Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 2§7 et 8§1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets	43	43
PM	12	09	11	03	(Nouveau) Frais de fonctionnement lié au siège du Gouvernement wallon	200	200

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs					
PM	12	10	00	03 (Nouveau) Frais d'assurance divers	218	218
PM	12	19	11	03 Frais de fonctionnement	57	57
				Totaux pour le Titre I.	2.872	2.872
				Titre II. - Dépenses de capital		
PM	74	01	00	03 Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique	19	19
PM	74	02	00	03 Dépenses patrimoniales liées au siège du Gouvernement wallon	0	0
				Totaux pour le Titre II.	19	19
				Totaux pour le programme 09.03.	2.891	2.891
				Dont programme d'investissement	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
				Programme 09.04.		
				e-Wallonie-Bruxelles-Simplification		
				Titre I. - Dépenses courantes		
LA	11	01	00	04 Allocations et indemnités du personnel	0	0
LA	11	11	00	04 (Modifié) Rémunérations des agents de la cellule eWBS	3.175	3.175
LA	12	02	00	04 (Modifié) Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre du plan Ensemble simplifions	3.688	3.285
LA	12	03	00	04 Achats de biens et services liés au renforcement de la dynamique de simplification administrative dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	0	746
LA	12	04	11	04 (Modifié) Partage des données relatives à la mise en œuvre du plan Ensemble simplifions	0	83
LA	12	05	11	04 Projet BCED et partage des données liées au Plan Marshall 2. Vert	0	1.180
LA	12	06	00	04 Projet Cadastre de l'emploi non-marchand lié au plan Marshall 2. Vert - Mesure B2	0	332
LA	30	01	00	04 (Modifié) Subventions aux institutions et associations privées relatives à la mise en œuvre du plan Ensemble simplifions	0	0
LA	40	02	00	04 (Modifié) Subventions relatives à la mise en œuvre du Plan Ensemble simplifions	0	0
				Totaux pour le Titre I.	6.863	8.801
				Titre II. - Dépenses de capital		
LA	74	06	00	04 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	15	15
				Totaux pour le Titre II.	15	15
				Totaux pour le programme 09.04.	6.878	8.816
				Dont programme d'investissement	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
				Programme 09.06.		
				Secrétariat du Gouvernement wallon		
				Titre I. - Dépenses courantes		
PM	11	02	00	06 Traitements et indemnités du personnel 2009-2014	0	0
PM	11	03	00	06 Traitement et indemnités du personnel 2014-2019	490	490
PM	11	04	40	06 Indemnités généralement quelconques au personnel 2009-2014	0	0
PM	11	05	00	06 Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	20	20
PM	12	08	11	06 Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	50	50
PM	12	09	11	06 Frais de fonctionnement 2009-2014	0	0
PM	12	10	11	06 Frais de fonctionnement 2014-2019	265	265
				Totaux pour le Titre I.	825	825

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec					
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs								
					Titre II. - Dépenses de capital			
PM	74	02	00	06	Dépenses patrimoniales 2009-2014		0	0
PM	74	03	22	06	Dépenses patrimoniales 2014-2019		17	17
					Totaux pour le Titre II.		17	17
					Totaux pour le programme 09.06.		842	842
					Dont programme d'investissement		—	—
					Dont fonds budgétaires		—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		—	—
					Programme 09.07			
					Collaborateurs des Ministres sortis de charge			
					Titre I. - Dépenses courantes			
PM	11	01	00	07	Traitement et indemnités		585	585
PM	11	02	00	07	Indemnités généralement quelconques		36	36
					Totaux pour le Titre I.		621	621
					Totaux pour le programme 09.07.		621	621
					Dont programme d'investissement		—	—
					Dont fonds budgétaires		—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		—	—
					Programme 09.08			
					Commissariat général au Tourisme			
					Titre I. - Dépenses courantes			
RC	41	06	00	08	Intervention régionale en faveur du CRAC		4.240	4.240
RC	41	09	40	08	Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement		48.688	48.688
RC	43	03	00	08	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)		0	280
					Totaux pour le Titre I.		52.928	53.208
					Titre II. - Dépenses de capital			
RC	61	04	00	08	Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre des fonds structurels 2007-2013		0	998
					Totaux pour le Titre II.		0	998
					Totaux pour le programme 09.08.		52.928	54.206
					Dont programme d'investissement		—	—
					Dont fonds budgétaires		—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		—	—
					Programme 09.09			
					Relations extérieures			
					Titre I. - Dépenses courantes			
PM	12	01	00	09	Achats de biens et services dans le cadre des Relations Internationales		0	0
PM	30	02	00	09	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés		85	218
PM	33	01	00	09	Subventions destinées au financement d'actions relatives aux relations Internationales		0	0
PM	41	01	00	09	Dotation à WBI		23.471	23.471
PM	41	02	00	09	Subvention à WBI pour la résorption de l'encours		0	0
PM	41	03	00	09	Subvention à WBI dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels européens		0	0
PM	43	02	00	09	Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER		0	0
PM	43	03	00	09	Actions de promotion des relations transfrontalières - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER		0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
PM	43	04	00	09	Actions cofinancées de promotion des relations transfrontalières, interrégionales et transnationales- subventions aux organismes publics:	0	0
					Totaux pour le Titre I.	23.556	23.689
					Totaux pour le programme 09.09.	23.556	23.689
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 09.10		
					Commerce extérieur et investisseurs étrangers		
					Titre I. - Dépenses courantes		
MA	41	01	40	10	Subvention à l'AWEX pour la section "Investissements étrangers"	4.260	4.260
MA	41	03	40	10	Dotation à l'AWEX	56.493	56.493
MA	41	04	40	10	Subvention à l'AWEX - Lignes bilatérales et Pays Emergents (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0
MA	41	09	40	10	Subvention à l'AWEX - Participation à des fonds internationaux (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0
MA	41	10	00	10	Subvention à l'AWEX - Recherche et accueil des investisseurs étrangers (Marshall 2.vert - Axe II)	0	0
MA	41	11	00	10	Dotation complémentaire à l'AWEX - Bourses Explort (Marshall 2.vert - Axe 1)	0	0
MA	41	12	40	10	Subvention à l'AWEX - Positionnement de la Wallonie à l'international (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0
MA	41	13	40	10	Subvention à l'AWEX - Soutien de partenariat et de sous-traitance d'entreprises wallonnes de haut niveau (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0
MA	41	14	40	10	Subvention à l'AWEX - Création de centres de services en Wallonie pour les investisseurs étrangers (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0
MA	41	15	40	10	Subvention à l'AWEX - Soutien aux exportations (Marshall 2.vert - axe II)	0	0
MA	45	01	40	10	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	624	624
					Totaux pour le Titre I.	61.377	61.377
					Totaux pour le programme 09.10.	61.377	61.377
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 09.11.		
					Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique		
					Titre I. - Dépenses courantes		
PM	41	01	30	11	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	5.783	5.783
PM	41	02	00	11	(Modifié) Subvention à l'ITWEPS relative à l'évaluation globale du Plan Marshall	0	0
					Totaux pour le Titre I.	5.783	5.783
					Totaux pour le programme 09.11.	5.783	5.783
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Totaux pour la division organique 09.	164.307	167.656
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs						
					Division organique 10		
					Secrétariat général		
					Programme 10.01.		
					Fonctionnel		
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
LA	01	01	00	01	(Nouveau) Provision frais avocats	1.650	1.650
LA	01	02	00	01	(Nouveau) Provision frais supplémentaires relatifs aux transferts de compétences	7.871	7.871
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	30.692	30.692
LA	11	04	00	01	Rémunérations et allocations du personnel du CSVCP	450	450
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	57	57
LA	12	02	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	793	914
PM	12	04	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	143	147
LA	12	06	11	01	Frais d'avocats	4	4
LA	12	07	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicule du Secrétariat général	142	142
FU	12	08	11	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0
LA	30	01	00	01	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	41.806	41.931
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	5	5
LA	74	02	00	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	145	145
PM	74	03	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	24	24
LA	74	04	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules du Secrétariat général	114	114
FU	74	05	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenance associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	2	2
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	290	290
					Totaux pour le programme 10.01.	42.096	42.221
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
					Programme 10.02.		
					Secrétariat général		
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
PM	12	01	00	02	Etudes et enquêtes, mise en œuvre du plan opérationnel du Secrétariat général et du plan stratégique du Service Public de Wallonie, frais de fonctionnement de la Cellule des stratégies transversales	394	394
PM	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	24	24
PM	12	03	00	02	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expériences	30	30
PM	12	04	00	02	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques, aux jetons de présence et frais de parcours des membres de la Commission	26	26
PM	12	05	11	02	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	133	129

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>					
CD	12	06	00	02 (Nouveau) Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du département du développement durable	40	40
FU	12	09	11	02 Dépenses relatives au fonctionnement du Conseil Supérieur des villes, communes et provinces de la Région wallonne.	—	—
PM	12	10	11	02 (Modifié) Dépenses relatives à la réalisation de l'outil de suivi informatique du Plan Marshall	35	35
PM	33	01	00	02 Subventions et indemnités	394	394
PM	33	02	00	02 Subventions pour mener des actions de sensibilisation à la citoyenneté	126	126
PM	34	01	00	02 Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission	28	28
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.230	1.226
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
PM	74	01	22	02 Frais d'équipement du Centre régional de Crise	12	12
FU	74	04	22	02 Frais d'équipement du Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne	—	—
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	12	12
				Totaux pour le programme 10.02.	1.242	1.238
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
				Programme 10.03.		
				Service de la Présidence et Chancellerie.		
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
PM	01	01	00	03 Fonds budgétaire en matière de Loterie		
				Solde au 1er janvier	5.171	7.138
				Recettes de l'année en cours	4.872	4.872
				Disponible pour l'année	10.043	12.010
				Dépenses à charge du Fonds	4.872	4.872
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	5.171	7.138
PM	01	03	00	03 Organisation des élections régionales	0	0
PM	12	02	00	03 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	331	331
PM	12	03	00	03 Etudes, relations publiques, prestations de services relatives au Plan Marshall	425	425
PM	12	04	00	03 Achat de biens meubles non durables et prestations de services	0	0
PM	12	05	00	03 Etudes, relations publiques et prestations de services liés à l'identité et aux publications de la Wallonie	67	67
PM	12	06	00	03 Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0
PM	12	07	00	03 Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux principes communs d'action du contrat d'avenir	0	0
PM	12	09	00	03 Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	181	181
PM	12	12	00	03 Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	15	15
PM	12	13	00	03 Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	122	122
PM	12	15	30	03 Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0
PM	12	16	11	03 Etudes, relations publiques, prestations de services afférentes à l'image de la Wallonie	269	269
PM	12	17	30	03 Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux actions d'information ou de sensibilisation en matière de développement régional	0	0
PM	12	18	00	03 Etudes, conseils, services et biens divers en rapport avec l'exercice de la compétence régionale en matière d'octroi des licences d'exportation d'armes	13	13
PM	12	20	11	03 (Modifié) Etudes, relations publiques, prestation de services dans le cadre de la mesure "Identité wallonne" du Plan Marshall	0	0
PR	12	21	11	03 Participation de la Wallonie à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse	45	45
PM	12	22	11	03 Dépenses de toutes natures destinées à mettre en oeuvre les commémorations du centenaire de la guerre 14-18	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
PM	30	01	00	03	(Modifié) Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional	430	430
PM	30	03	00	03	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	38	38
PM	30	07	00	03	Subvention en faveur du Mouvement wallon de la qualité	383	383
PM	30	08	00	03	Subventions en faveur d'exercices locaux de prospectives	187	187
PM	30	10	00	03	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	271	271
PM	30	11	00	03	Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	162	162
PM	30	13	00	03	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	17	17
PM	30	14	00	03	Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes	194	194
PM	30	15	00	03	(Modifié) Subventions à un organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	3	3
PM	31	01	22	03	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	199	199
PM	31	02	22	03	Subvention au Fonds d'investissement Start destiné à couvrir ses frais d'investissement	0	0
PM	33	03	00	03	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	391	391
PM	33	04	00	03	Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	62	62
PM	33	05	00	03	Subventions pour des actions de promotion de l'identité wallonne et de la gouvernance régionale	341	341
PM	33	07	00	03	Subvention à l'asbl Fondation Mons 2015	1.488	1.488
PM	33	08	00	03	Subvention à l'asbl Eurometropolitan E-Campus	0	0
PM	33	09	00	03	Subventions aux institutions privées dans le cadre du plan d'action des commémorrations de la Guerre 14-18	0	0
PM	40	02	21	03	Subvention aux institutions et associations publiques chargées de la concertation locale - habitat permanent	5	5
PM	41	01	40	03	Subvention à WBI dans le cadre de l'intervention de la Wallonie en faveur des Philippines	0	0
PM	43	03	22	03	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	172	172
PM	43	04	22	03	Subventions aux institutions publiques dans le cadre du plan d'action des commémorrations de la Guerre 14-18	425	727
PM	45	01	21	03	Subvention à la Communauté germanophone	1.497	1.497
Totaux pour le Titre I.						12.605	12.907
Titre II. - Dépenses de capital							
PM	01	02	00	03	Achats de biens meubles et travaux divers pour le Château de La Hulpe	30	30
PM	74	01	22	03	Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme (direction Identités et Publication)	20	20
PM	74	02	22	03	Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme	15	15
PM	81	02	00	03	Participation de la Région wallonne au capital d'une société immobilière en faveur de la RTBF	0	0
Totaux pour le Titre II.						65	65
Totaux pour le programme 10.03.						12.670	12.972
Dont programme d'investissement						—	—
Dont fonds budgétaires						4.872	4.872
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						5.171	7.138
Programme 10.04.							
Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels							
Titre I. - Dépenses courantes							
PM	12	01	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	723	562
PM	12	02	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	927	715
PM	12	03	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	43	21
PM	12	07	00	04	Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	21	21

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
PM	30	01	00	04	Subvention en vue d'assurer l'Assistance technique et la promotion via des organismes publics ou privés – COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0
PM	30	02	00	04	Subvention en vue d'assurer l'Assistance technique et la promotion via des organismes publics ou privés - COFINANCEMENT PAR LE FEOGA	0	0
PM	45	01	23	04	Dotation à l'Agence Fonds social européen	729	729
PM	45	02	00	04	Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	203	203
					Totaux pour le Titre I.	2.646	2.251
					Titre II. - Dépenses de capital		
PM	74	01	00	04	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5
					Totaux pour le Titre II.	5	5
					Totaux pour le programme 10.04.	2.651	2.256
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 10.05.		
					Audits		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	11	01	00	05	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	68	68
LA	12	02	00	05	Frais de fonctionnement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	97	97
LA	12	03	00	05	Frais de fonctionnement de la direction de l'audit des fonds européens	42	42
LA	12	04	11	05	(Nouveau) Prestations d'assistance pour la Direction de l'Audit des Fonds européens	200	50
LA	12	06	11	05	Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	31	31
LA	12	07	00	05	Prestation d'assistance pour la CAIF	173	100
LA	12	08	11	05	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0
LA	12	09	21	05	Remboursements de traitements du personnel de la CAIF pour les Fonds européens	69	69
					Totaux pour le Titre I.	680	457
					Titre II. - Dépenses de capital		
LA	74	04	00	05	Frais d'équipement de la Direction de l'audit des fonds européens	15	10
LA	74	05	00	05	Frais d'équipement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	5	5
LA	74	07	22	05	Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	5	5
					Totaux pour le Titre II.	25	20
					Totaux pour le programme 10.05.	705	477
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 10.06.		
					Communication, archives et documentation		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	12	01	11	06	(Modifié) Mise à disposition permanente de ressources documentaires pour l'ensemble du Service Public de Wallonie	622	622
PM	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)	627	627
LA	12	03	11	06	(Modifié) Développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales et de la revue de presse	230	230

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs						
LA	12	04	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)	179	179
LA	12	05	00	06	Dépenses et prestations de services liés à la mise en œuvre du Middle Office	79	79
					Totaux pour le Titre I.	1.737	1.737
					Titre II. - Dépenses de capital		
LA	74	01	22	06	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme (documentation et archives)	10	10
PM	74	06	00	06	Achat de biens meubles spécifiques au programme (communication externe)	50	50
LA	74	07	00	06	Achats de biens meubles spécifiques au programme (communication interne)	10	10
					Totaux pour le Titre II.	70	70
					Totaux pour le programme 10.06.	1.807	1.807
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 10.07. Géomatique		
					Titre I. - Dépenses courantes		
CD	11	01	00	07	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	336	336
CD	12	03	11	07	Frais de fonctionnement du département	107	107
CD	12	04	00	07	Centralisation des licences géomatiques du SPW	893	893
CD	12	06	00	07	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	1.194	1.231
CD	12	10	00	07	Dépenses prévues pour les prestations des tiers en matière de cartographie	570	1.950
CD	40	01	00	07	Subventions et indemnités	0	300
					Totaux pour le Titre I.	3.100	4.817
					Titre II. - Dépenses de capital		
CD	74	01	00	07	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	376	376
					Totaux pour le Titre II.	376	376
					Totaux pour le programme 10.07.	3.476	5.193
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Totaux pour la division organique 10.	64.647	66.164
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	4.872	4.872
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	5.171	7.138

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs						
					Division organique 11.		
					Personnel et affaires générales		
					Programme 11.02. (Modifié) Gestion du personnel		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	01	01	00	02	Provision interdépartementale	5.057	4.986
LA	01	02	00	02	Modernisation de la Fonction publique	1.700	1.700
LA	01	03	00	02	Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	43	43
LA	11	01	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3.166	3.166
LA	11	02	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	11.371	11.371
LA	11	04	20	02	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés.- Contributions de responsabilisation à charge de la Région wallonne en matière de pensions	8.000	8.000
LA	11	06	20	02	Couverture des charges d'assurance-groupe souscrite par l'ex-S.D.R.W. et l'O.B.C.E.	70	70
LA	11	07	40	02	Charge des avantages titres-repas	12.000	12.000
LA	11	08	40	02	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	3.460	3.460
LA	11	09	00	02	Allocations familiales du personnel du SPW	0	0
LA	11	13	00	02	Programme de transition professionnelle	2.155	2.155
LA	11	15	00	02	Rémunérations et allocations du personnel, relatives à la prise en charge du coût du remplacement des départs temporaires	5.599	5.599
LA	12	01	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	48	48
LA	12	03	21	02	Frais de déplacement : missions	5.856	5.856
LA	12	05	21	02	Cotisations à l'ASBL Service public de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone	942	942
LA	12	07	21	02	Cotisations au service de santé administratif et contrôle des absences pour maladie	100	100
LA	12	08	00	02	Frais de déplacement pour missions des Commissaires d'arrondissement	30	30
LA	12	09	00	02	Frais de déplacement pour missions des Receveurs régionaux	180	180
LA	12	10	00	02	Achat de biens meubles non-durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	988	988
LA	12	11	00	02	Achat de biens meubles non durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	21	21
LA	12	15	00	02	Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique - Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires généraux	2	2
					Totaux pour le Titre I.	60.788	60.717
					Titre II. - Dépenses de capital		
LA	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	138	138
LA	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	50	50
					Totaux pour le Titre II.	188	188
					Totaux pour le programme 11.02.	60.976	60.905
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs						
LA	01	01	00	04	Programme 11.04. (Modifié) Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique Titre I. - Dépenses courantes Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	2.986	2.986
	12	01	00	04	(Modifié) Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction des Ressources humaines, la Direction de la Formation du personnel et la Direction de la Fonction publique	136	194
	12	03	21	04	Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	1.416	1.774
	12	06	00	04	Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction de la Sélection	200	130
	12	08	00	04	Frais de relations publiques, annonces, location de salles d'examen pour la Direction de la Sélection	132	155
	12	10	00	04	Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	10	20
	12	12	11	04	(Nouveau) Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Fonction publique	248	248
	Totaux pour le Titre I.					5.128	5.507
	Titre II. - Dépenses de capital						
	74	02	00	04	(Modifié) Achat de biens meubles durables spécifiques pour le Département du Support de la Fonction publique régionale	35	15
	Totaux pour le Titre II.					35	15
	Totaux pour le programme 11.04.					5.163	5.522
	Dont programme d'investissement					—	—
	Dont fonds budgétaires					—	—
	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—
	Programme 11.06. Affaires juridiques Titre I. - Dépenses courantes						
	12	02	00	06	Frais de fonctionnement de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	5	5
	12	03	11	06	(Nouveau) Frais de fonctionnement de la Commission Wallonne des Marchés Publics (CWMP)	1	1
	12	04	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	10	10
	12	05	11	06	Honoraires d'avocats pour les dossiers transversaux	4	4
12	06	11	06	(Nouveau) Honoraires pour consultations juridiques et expertise	15	15	
30	01	00	06	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région à l'égard d'actes commis par ses organes et ses préposés	7	7	
Totaux pour le Titre I.					42	42	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs						
L.A	74	01	00	06	Titre II. - Dépenses de capital		
					Achat de biens meubles durables spécifiques	1	1
					Totaux pour le Titre II.	1	1
					Totaux pour le programme 11.06.	43	43
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Totaux pour la division organique 11.	66.182	66.470
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs						
					Division organique 12.		
					Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication		
					Programme 12.01.		
					Fonctionnel		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	34.872	34.872
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	13	13
PM	12	02	00	01	(Modifié) Prestations de service liées au projet ESB lié au Plan Marshall	0	240
LA	12	04	24	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an	321	321
LA	12	05	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier	5	5
					Totaux pour le Titre I.	35.211	35.451
					Titre II. - Dépenses de capital		
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	10	10
LA	74	02	22	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0
					Totaux pour le Titre II.	10	10
					Totaux pour le programme 12.01.	35.221	35.461
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 12.02.		
					Budget-Comptabilité-Trésorerie		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	01	01	00	02	Provision pour charges sociales	0	0
LA	01	02	00	02	Provision conjoncturelle	0	0
LA	01	03	00	02	Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de coopération	0	0
LA	01	05	00	02	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	1.281	1.281
LA	01	06	00	02	Traitements, allocations et indemnités du personnel affecté à la mise en œuvre de la nouvelle LSF, de la nouvelle autonomie fiscale et des nouvelles compétences transférées du fédéral	0	0
LA	01	07	00	02	(Nouveau) Frais d'études, de relations publiques et de documentation du comité de monitoring, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel	500	500
LA	11	02	00	02	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité	724	719
LA	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	170	170
LA	30	01	00	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie	70	85
LA	41	01	40	02	Dotation au Fonds d'égalisation des budgets de la Région wallonne	0	0
LA	43	01	02	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations publiques locales	0	0
					Totaux pour le Titre I.	2.745	2.755

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
					Titre II. - Dépenses de capital		
LA	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux du service central de comptabilité	30	30
LA	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	25	25
					Totaux pour le Titre II.	55	55
					Totaux pour le programme 12.02.	2.800	2.810
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 12.05. Gestion du Trésor		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	01	01	00	05	Remboursements généralement quelconques de l'administration	21	21
LA	12	01	11	05	Frais relatifs au Contentieux	0	0
LA	12	02	00	05	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	51	51
LA	12	04	11	05	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	1	1
LA	12	06	30	05	Etudes, frais de consultance, frais de révisiorat, frais divers de gestion de la dette	350	350
LA	12	07	11	05	Frais généraux de fonctionnement destinés à couvrir le déficit des comptes de la Trésorerie	0	0
LA	12	08	00	05	Frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette	421	99
LA	45	02	00	05	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0
LA	45	03	21	05	Dotation exceptionnelle à la FWB	0	0
					Totaux pour le Titre I.	844	522
					Totaux pour le programme 12.05.	844	522
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 12.07. Dettes et garanties		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	21	01	11	07	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	246.305	246.305
LA	21	02	11	07	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	1.250	1.250
LA	21	03	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0
LA	21	04	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de la dotation de la Communauté française (calcul définitif)	0	0
LA	21	05	30	07	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	1.000	1.000
LA	21	08	00	07	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	48	48
LA	21	14	00	07	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	17.193	17.193
LA	31	01	00	07	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	7.000	7.000
LA	45	01	23	07	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	12.560	12.560
LA	45	02	23	07	Contribution volontaire au FADELS	0	0
					Totaux pour le Titre I.	285.356	285.356

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
					Titre II. - Dépenses de capital		
LA	91	10	00	07	Amortissement d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	385	385
LA	91	14	00	07	Amortissement d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	0	0
					Totaux pour le Titre II.	385	385
					Totaux pour le programme 12.07.	285.741	285.741
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 12.09.		
					Finance et Comptabilité		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	11	01	00	09	Traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	1.360	1.347
LA	11	02	00	09	Traitements, allocations et indemnités du personnel Cellule WBFIn	0	0
LA	11	03	00	09	(Nouveau) Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	287	287
LA	12	01	00	09	Frais de fonctionnement de la Cellule d'informations financières (CIF)	266	266
LA	12	02	11	09	Frais de fonctionnement de la Cellule WBFIn	0	0
LA	12	03	00	09	Consultance et conventions d'études pour la mise en place de la nouvelle comptabilité publique	0	0
LA	12	05	11	09	Mise en œuvre du volet informatique du projet WBFIn	0	0
					Totaux pour le Titre I.	1.913	1.900
					Titre II. - Dépenses de capital		
LA	74	01	00	09	Achat de biens meubles pour la CIF	127	127
LA	74	02	00	09	Achat de biens meubles pour la Cellule WBFIn	0	0
					Totaux pour le Titre II.	127	127
					Totaux pour le programme 12.09.	2.040	2.027
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 12.11.		
					Fiscalité		
					Titre I. - Dépenses courantes		
LA	01	02	11	11	(Nouveau) Provision destinée à prendre en charge les frais des deux représentants de la Région wallonne au Conseil d'administration de la SCIF	2	1
LA	11	01	00	11	Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	811	811
LA	12	01	11	11	(Nouveau) Provision pour la prise en charge de la partie des frais de fonctionnement de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP) supportée par la Région wallonne	50	10
LA	12	03	00	11	Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	15	15
LA	12	04	11	11	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	127	127
LA	12	05	00	11	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des Accords de la Saint-Polycarpe	350	350
LA	12	06	00	11	Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	99	99
LA	12	07	21	11	Remboursement de traitements du personnel de la Cellule fiscale	213	208
					Totaux pour le Titre I.	1.667	1.621
					Titre II. - Dépenses de capital		
LA	74	03	22	11	(Nouveau) Provision pour prise en charge de la Région wallonne d'achat de biens meubles pour la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	50	10